

La classe de 4^e est la 2^e année du « **cycle des approfondissements** » (cycle IV).

Le niveau 4^e est placé sous la responsabilité d'un adjoint de direction.

Chaque classe est pilotée par son professeur principal ; celui-ci est l'interlocuteur privilégié des familles.

Les professeurs se concertent et harmonisent leurs démarches et leurs objectifs.

Les classes sont hétérogènes.

Les enseignements obligatoires :

Français :	4,5 h
Math :	3,5 h
Anglais :	3 h
Allemand ou espagnol :	2,5 h
Histoire-géographie :	3 h
Sciences de la Vie et de la Terre :	1,5 h
Sciences physiques :	1,5 h
Technologie :	1,5 h
Education musicale :	1 h
Arts plastiques et visuels :	1 h
Education Physique et Sportive :	3 h

Accompagnement personnalisé (AP)
Enseignement de pratiques interdisciplinaires (EPI) incluses dans ces horaires.

Les « plus » pour tous

Les « plus » pour les volontaires

